

première nécessité qu'ils peuvent se procurer avec le produit de la vente d'un sac de pommes de terre. Pour ce qui est des cultivateurs des provinces des prairies, la question se ramène à ceci: quelle puissance d'achat représente un boisseau de blé? Le numéraire n'est, après tout, qu'un terme de comparaison et il constitue une base pour estimer la valeur des produits.

Un boisseau de blé n'a pas une très grande valeur marchande, aujourd'hui, dans l'Ouest et les frais généraux sont une des causes de la situation embarrassante où nous trouvons, provient de ce que nos frais de production sont exorbitants. On nous annonce aussi un projet de loi tendant à "sauvegarder les intérêts des consommateurs et des producteurs". Quel résultat magnifique ne devons-nous pas attendre d'un projet de loi de cette nature. Il n'y a pas très longtemps, j'entendais dire par un économiste éminent que, très fréquemment, il existe un écart de 300 p. 100 entre ce que reçoivent le manufacturier ou le cultivateur et ce que paie le consommateur; la moyenne de cet écart était de 100 p. 100. C'est un état de choses auquel il faut remédier et toute cette question de distribution et de manipulation des marchandises et des produits du producteur au consommateur s'impose à l'attention du Gouvernement. Mais nous avons une politique qui favorise les trusts, les coalitions, les mergers et permet ces "ententes secrètes", cause de tout le mal, du moins au point de vue du consommateur. Il serait possible, à mon sens, d'établir un régime économique qui mette fin à ces difficultés sans de longues recherches.

Un mot seulement au sujet de l'embar-go sur le bétail. On a discuté quelque peu, hier, la question de savoir si l'interdiction avait réellement été levée ou non. Quoi qu'il en soit, je suis porté à croire qu'elle le sera, et j'en suis heureux parce que, étant donné mon expérience de l'agriculture, même dans les provinces de l'Ouest, je sais que le salut de ces provinces dépend en grande mesure d'un marché pour leurs bêtes à cornes. L'absence de ce marché a été l'une des causes des temps durs des dernières années, alors que nous n'avons pu trouver de marché pour nos bestiaux.

La Chambre serait peut-être étonnée d'apprendre le prix auquel se vendaient ces bêtes, l'automne dernier, sur le marché de Winnipeg. Dans certains cas, un wagon de bestiaux suffisait à peine à acquitter les frais de transport au marché. L'agriculture ne saurait jamais prospérer dans ces conditions. Bien que la levée de l'interdiction soit de na-

ture à améliorer les choses, je suis d'avis que le marché le plus avantageux que nous puissions avoir est encore celui des Etats-Unis. J'espère que l'on mettra tout en œuvre pour nous en faciliter de nouveau l'accès.

Je désire ajouter quelques commentaires au sujet de l'économie. Voilà un mot qui, de nos jours, est dans toutes les bouches. Il faut économiser et diminuer les impôts, dont le fardeau est devenu une charge presque impossible à supporter. Le pays n'en peut plus et il faut trouver un moyen de soulagement. Si nous continuons ainsi dans cette voie des dépenses nous serons avant longtemps sur le chemin de la banqueroute. Ce n'est pas sans regret que je constate l'accroissement soutenu de notre dette nationale. Pareil état de choses ne saurait durer indéfiniment, et le premier venu s'apercevra que le désastre nous attend si nous n'y remédions sans tarder. J'avouerai volontiers que nous avons traversé une période d'extravagances. Extravagants, tous l'ont été, particuliers, associations et gouvernements. Nous nous sommes montrés trop optimistes, c'est indiscutable. Mais nous avons appris notre leçon. Nous avons dépensé notre argent; maintenant il faut solder nos comptes.

Nous recommençons à pratiquer l'économie, et je regrette que le Dominion ait accru sa dette publique, l'an dernier. Voilà une cause d'amer désappointement pour tous ceux qui veulent le bien du pays. Il est fort bel et bon de chercher les moyens de soutirer l'argent des goussets des contribuables—et je félicite le ministre des Finances (l'hon. M. Fielding) d'être maître dans cet art; il mérite tout le crédit qui lui revient comme financier du Gouvernement—mais le fait de trouver de l'argent pour le dépenser ne résoudra aucun de nos problèmes.

Tous les partis, je crois s'accordent à dire, à l'heure actuelle, qu'il faut trouver le moyen de réduire les dépenses. Par exemple, nous pourrions réformer le service civil dans une certaine mesure. L'administration du pays nous coûte trop cher et il est désirable de faire des retranchements dans le service public. Les trois groupes de la Chambre pourraient s'entendre à ce sujet. Je n'ignore pas qu'il est très difficile pour un gouvernement de tenter des réformes dans ce service. C'est même risquer sa tête. D'un autre côté, nous sommes tous si impatients de faire quelque chose dans ce sens, que nous devrions nous donner la main et tailler dans les dépenses de l'administration. Ne retournons plus au régime du favoritisme. Depuis mon entrée au Parlement, combien de fois n'ai-je pas remercié ma bonne étoile de ce qu'il y ait une commission du service civil. On nous promet